

CETTE LETTRE

Dans notre numéro de mai dernier, nous avons inséré une note ayant trait à la lettre rectificative adressée à M. Duployé par M. Martin. Nous disions que nous ne voyions pas l'utilité de la reproduction de ce document, mais que, si M. Martin le désirait, nous le publirions. Or, ce monsieur vient de nous écrire, nous sommant de reproduire sa lettre. Encore une fois, nous ne voyons pas l'utilité de la publier, mais nous nous sommes engagés et nous tenons à faire honneur à nos engagements.

Voici cette fameuse lettre :

Lyon, le 17 février 1891.

Monsieur,

Dans un article publié par vous dans votre journal, *La Lumière Sténographique*, février 1891, partie typographique, sous le titre "La Sténographie Aimé-Paris", vous dites :

"Io M. Martin demandait à la Sténographie "Duployé de lui donner une rapidité sur sa sante pour être sténographe illeté; elle l'a fait puis qu'il a été admis à l'épreuve du pupitre. Le reste n'est plus affaire de sténographie."

"2o Cependant son échec a été pour M. Martin toute une révélation sténographique... il lui a fallu se créer un autre genre de sténographie qui, parait-il, n'est ni Aimé-Paris, ni Duployé, mais qui lui a permis d'échouer... dans une agence de publicité."

En fait et en ce qui me concerne personnellement, vos allégations: "Le reste n'est plus affaire de sténographie..." "Echouer dans une agence de publicité..." sont d'abord absolument fausses.

Si vous vous étiez adressé à des personnes autorisées, au lieu de vous en remettre à votre imagination et à vos conjectures, vous auriez appris que l'une et l'autre de ces allégations étaient sans fondement.

De plus, ces allégations sont non seulement fausses, mais elles sont formulées de manière à porter atteinte à mon honneur et à ma considération en jetant un doute sur mon honorabilité, mes capacités professionnelles et sur la nature de la position que j'occupe.

Je suis à Londres, premier sténographe de la Compagnie Reuter, — Compagnie qui, ayant été chargée de servir le sténographique de la Chambre des Communes d'Angleterre, est à même d'apprécier les capacités des sténographes. J'ai immédiatement envoyé un exemplaire de votre numéro de février à mes chefs. Voici la réponse :

"REUTER'S TELEGRAM COMPANY (Limited)

"21 Old Jewry, London, E. C.

"6 février 1891.

"Jean P.-A. MARTIN, Ecr.,

"Cher Monsieur,

"En réponse à votre lettre d'hier renfermant un extrait d'un journal sténographique français dans lequel on se livre à certaines insinuations contre vous, permettez-moi de vous exprimer mon sincère regret de ce que vous ayez été l'objet d'une attaque si mal fondée et si inqualifiable.

"Notre Compagnie a, depuis environ trois années, l'avantage de vos services que'elle estime et qui lui sont précieux et elle n'éprouve que du plaisir à la pensée de vous voir les lui continuer. En conséquence, cette insinuation malveillante relative à vos capacités ne peut produire que de l'ignorance absolue, ou se trouve celui qui l'a écrite, de la grande habileté avec laquelle vous vous êtes acquitté pendant cette

"période des fonctions pleines de responsabilité, que nous vous avions confiées.

"Veuillez, etc.,

(Signé) "HERBERT DE REUTER."

Je vous requiers, Monsieur, d'insérer ma lettre rectificative dans votre plus prochain numéro de *La Lumière Sténographique*, à la même place et en mêmes caractères que l'article qui l'a provoquée.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Jean P.-A. MARTIN.

M. E. C. Gation, sténographe officiel du district judiciaire de Saint-François et professeur de sténographie au Collège Saint-Charles-Borromée, à Sherbrooke, nous écrit ce qui suit :

.....
Ayant fait une étude spéciale des différents systèmes de sténographie, je crois que, dans l'ensemble, tout ce qui se rapporte à la sténographie bien pesée, le système Duployé est supérieur à tous ceux qui existent.

Nos plus cordiales félicitations à notre distingué correspondant pour cette appréciation si vraie et si juste du système que nous préconisons et que nous défendons de toutes nos forces, parce qu'il est le meilleur, le plus sûr et le plus rapide. Encore une fois, merci à l'auteur de ces lignes que le STÉNOGRAPHE CANADIEN a l'honneur de compter au nombre de ses plus fidèles lecteurs.

Depuis le mois de juin dernier, la *Plume de Périgueux* publie un supplément en sténographie. M. F. Canet a réduit l'abonnement à cette intéressante revue à deux francs pour tous les sténographes. Un numéro specimen de la *Plume* sera envoyé gratis à tous ceux qui enverront leur carte de visite à M. F. Canet, état-major, à Périgueux, France.

L'*Ami du Peuple*, journal suisse, constate que, pour les rapports officiels des Chambres fédérales, le gouvernement s'était d'abord adressé à des sténographes Aimé-Paris. Depuis, on a dû avoir recours à des sténographes duployens qui sont maintenant seuls chargés du service français. De moins en moins populaire la sténographie Aimé-Paris.

La patience et la douceur sont les meilleurs moyens dans l'éducation des enfants.

RÉPONSES

VICTOR ARCHAMBAULT. — Votre écriture est très bonne.

M. PAIEN — Cachet en cuivre une lettre, 25c.; deux lettres, 75c.